

Jeudi 16 novembre 2017 : toutes et tous en grève et en manifestation contre le projet Macron- Medef

Suite à intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC, FSU, Unsa, Solidaires, Unef, UNL et FIDL) le 24 octobre pour faire le point sur les attaques sans précédents du gouvernement Macron et ses réformes : loi travail, suppression d'emplois et blocage des salaires dans la fonction publique, fin des contrats aidés, baisse des APL, hausse de la CSG, réformes de l'apprentissage, de la formation professionnelle, de la retraite et de l'assurance chômage », la CGT , FO, la FSU, Solidaires, l'UNEF, l'UNL et la FIDL ont décidé de poursuivre l'action engagée contre les projets gouvernementaux faisant le constat « d'une politique libérale visant à accroître les inégalités au profit d'une minorité ».

65 % De la population rejettent ces ordonnances et 57 % approuvent les mobilisations contre ces projets gouvernementaux.

Fort de ce soutien, nous pouvons, tous ensemble, faire reculer l'entreprise du gouvernement, aux ordres du Medef, de déstructuration globale de notre modèle social.

Après la réussite des précédentes journées d'actions, le 16 novembre doit s'ancrer dans les entreprises, à partir des revendications locales, et travailler la convergence des luttes de tous les travailleurs.

Nous invitons tous les salariés soucieux de leurs droits et de l'avenir à entrer en contact avec les militantes et militants de la CGT pour organiser l'action !

Pour les 32 heures, les augmentations de salaire, la retraite pour tous par répartition, contre la casse sociale, mobilisons-nous le 16 novembre prochain ! [...]

Tract URIF : projets Macron /Medef en marche vers une société toujours plus injuste !

Tract confédéral : Jeudi 16 novembre Public, privé, toutes les raisons de se mobiliser

Pour les organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens, CGT – FO – Solidaires – UNEF – UNL – FIDL réunies le 24 octobre 2017, un constat s'impose, celui d'une politique libérale visant à accroître les inégalités au profit d'une minorité.

Qu'il s'agisse :

- de nombreuses dispositions inacceptables des ordonnances, limitant des droits des salariés-es ;
- des risques qui pèsent sur les droits des salariés-es et demandeurs d'emploi en matière d'assurance chômage ou de formation professionnelle ;
- de mesures précarisant toujours un peu plus l'emploi et l'insertion des jeunes sur le marché du travail ;
- de la remise en cause des droits à l'avenir des jeunes par l'instauration d'une sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur ;
- de la modération salariale et de l'augmentation de la CSG ;
- des atteintes au service public et à la protection sociale.

Les organisations signataires s'adressent solennellement au gouvernement afin qu'il prenne en considération les attentes sociales multiples qui s'expriment dans le public et le privé, par les actifs, les jeunes, les demandeurs d'emploi et les retraités-es.

Compte tenu de la gravité de la situation, elles décident de faire du 16 novembre 2017 une journée de mobilisation interprofessionnelle, étudiante et lycéenne, par des grèves et manifestations.

Elles invitent les autres organisations syndicales et de jeunesse à s'y associer.

Paris, le 24 octobre 2017

Constatant que les ordonnances Travail portent gravement atteintes à des droits et libertés fondamentaux des salariés reconnus par la Constitution et les conventions internationales ratifiées par la France, la CGT a saisi le 17 octobre le Conseil d'État, juridiction chargée du contrôle des ordonnances avant leur ratification.

Dans le cadre de la lutte globale de la CGT contre les ordonnances Travail, ce recours a pour objectif de contester l'ordonnance relative à la négociation collective.

D'autres recours seront déposés dans les semaines à venir contre l'ordonnance fusionnant les institutions représentatives du personnel et celle relative à la prévisibilité et sécurisation des relations de travail.

Les principales dispositions attaquées sont l'inversion de la hiérarchie des normes, les accords dits de « compétitivité » et le référendum d'entreprise. Les recours à venir porteront, quant à eux, notamment sur la barémisation des indemnités prud'homales, la disparition possible des délégués syndicaux de l'entreprise ou, encore, la disparition du CHSCT. L'ordonnance relative à la négociation collective est facteur de flexibilisation et de précarité pour les salariés.

Elle permet, entre autres, de déroger au Code du travail et aux accords de branche dans un sens toujours plus défavorable aux salariés ; elle s'attaque au contrat de travail, dernier rempart des salariés pour s'opposer à leurs employeurs ; elle offre à ces derniers de nombreux outils leur permettant d'arriver à leurs fins quand bien même les syndicats majoritaires dans l'entreprise seraient opposés à son projet...

La liste est longue !

Ces ordonnances sont porteuses de graves régressions sociales.

Elles ne reviennent pas seulement sur des droits durement acquis mais creusent également des inégalités déjà trop importantes.

C'est pourquoi tous les moyens de s'y opposer doivent être mis en œuvre, qu'il s'agisse de se mobiliser dans la rue, aujourd'hui 19 octobre, ou devant les tribunaux.

Montreuil, le 20 octobre 2017

Retrouvez sur le site de la CGT le matériel contre la loi travail : tracts, fiches argumentaires, vidéos et carte-pétition :

<http://cgt.fr/-Loi-Travail-XXL-.html>

Les masques sont complètement tombés :

Macron est bien le Président des riches et des patrons.

Sa première mesure phare, ce sont les ordonnances pour casser le Code du travail.

Les effets attendus ?

Une plus grande facilité pour licencier, pour baisser les salaires, pour dégrader les conditions de travail, pour empêcher les salariés de se défendre, bref pour créer du travail bon marché et jetable.

Macron ne compte pas s'arrêter en chemin : il veut aussi augmenter la CSG, ce qui aura pour effet notable de baisser le pouvoir d'achat des retraités.

Il s'attaque également à notre droit à la retraite : il veut imposer une retraite « par points » dès 2018.

Le principe ?

On saura combien on cotise, on ne saura pas combien on touchera !

Il veut aussi s'en prendre à l'assurance chômage et à la formation professionnelle : pour lui, le chômeur est seul responsable de sa situation et il n'a qu'à chercher du travail au lieu de « mettre le bordel ».

Dans le même temps, il veut diminuer encore les obligations patronales en matière de formation...

Il s'en prend aussi aux fonctionnaires, désignés comme les boucs-émissaires des déficits publics.

Pourtant, ils subissent depuis plus de 15 ans une baisse constante de leur pouvoir d'achat.

Macron veut réduire leur nombre de 120.000...

Mais lesquels?

Et qui fera leur travail ?

Va-t-on encore fermer des hôpitaux ?

Va-t-on refuser plus de bacheliers à l'Université ?

La baisse des aides au logement ? les étudiants les plus pauvres seront frappés de plein fouet (60% du total de ces allocations sont versés à des personnes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté).

Toutes ces mesures « doivent être prises », bien sûr, parce qu'il faut « baisser les déficits pour notre bien à tous ».

Or, dans le même temps, Macron ne prend aucune mesure contre l'évasion fiscale.

Au contraire, il annonce une baisse de l'impôt sur la fortune et sur les valeurs mobilières.

Des économistes reconnus calculent que ces « réformes »... vont surtout bénéficier aux 1% les plus riches !

Il veut consolider, en le transformant, le CICE qui a déjà coûté beaucoup d'argent et qui va en coûter encore plus, pour « créer des emplois », alors que le patron du MEDEF lui-même est incapable de dire combien d'emplois ce dispositif a déjà créés.

Allons-nous laisser un libéralisme autoritaire s'installer au bénéfice des plus riches et au détriment des plus pauvres ?

Est-ce vraiment le choix exprimé par les français ?

Ensemble, nous devons stopper cette formidable régression que Macron veut imposer.

Salariés du privé, fonctionnaires, retraités, étudiants ou chômeurs : nous qui ne vivons ni de nos rentes ni de nos dividendes, nous devons nous battre ensemble.

C'est le seul moyen d'arrêter le rouleau compresseur qui s'apprête à écraser nos droits, au profit des plus riches.

Fin novembre, le parlement devra ratifier les ordonnances sur le droit du travail.

Nous devons exiger des parlementaires qu'ils refusent cette ratification.

Malgré son élection récente, Macron a dégringolé dans les sondages lorsque la réalité de sa politique s'est imposée aux yeux de tous.

Le front des opposants à sa politique s'élargit de jour en jour.

Les manifestations organisées depuis la rentrée contre sa politique ont rencontré un large succès.